



Institut polytechnique de Grenoble

GUIDE PRATIQUE POUR INSCRIPTION / REINSCRIPTION

Inscription et réinscription en ligne ou en présentiel

POLYTECH GRENOBLE GRENOBLE IAE

Edition juillet 2022





MODALITES D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION POLYTECH GRENOBLE GRENOBLE IAE

→	Dates et lieux d'inscription : POLYTECH GRENOBLE GRENOBLE IAE CYCLE MASTER LICENCE LICENCE	page 3 page 3 page 4 page 7 page 7
→	Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)	page 8
→	Couverture santé : Sécurité Sociale et Assurance complémentaire	page 8
→	Documents à fournir	page 10
→	Responsabilité Civile « Vie privée »	page 10



SERVICE SCOLARITE Année universitaire 2022-2023



▶ Dates d'inscription à Polytech Grenoble - INP, UGA :

Polytech: Inscriptions en ligne Inscriptions en présentiel ou par correspondance Inscriptions en ligne Inscriptions en ligne Inscriptions en ligne Inscriptions en présentiel ou par correspondance Inscriptions en présent en présent en présent en présent en présent en présent en pré					
Polytech Cycle préparatoire	Se référer au site Internet de Polytech Grenoble https://www.polytech-grenoble.fr	Se référer au site Internet de Polytech Grenoble https://www.polytech-grenoble.fr			
Polytech Cycle Ingénieur + Apprentissage	Se référer au site Internet de Polytech Grenoble https://www.polytech-grenoble.fr				

▶ Lieu d'inscription à Polytech Grenoble - INP, UGA :

Polytech	Polytech Grenoble – INP, UGA 14 Place du conseil national de la résistance 38400 St Martin d'Hères Salle 102	polytech-inscriptions@univ-grenoble-alpes.fr Tél. : 04 56 52 10 25
----------	---	---





- ▶ Dates et lieu d'inscription à Grenoble IAE INP, UGA :
 - Assistance du 05/07/2022 au 18/07/2022 et du 23/08/2022 au 30/09/2022 :
 - par téléphone : 04 57 42 21 89
 - ▶ par e-mail : inscriptions@grenoble-iae.fr
 - Inscriptions en ligne : dans un premier temps, publication et diffusion uniquement de la première période.
 - Période 1 : du 05/07/22 au 18/07/22 ; pour tous (Primo-inscriptions / Réinscriptions tous niveaux, tous publics hors Formation Continue (FC) pure et Reprise d'étude sous contrat)
 - Période 2 :

• Inscriptions en présentiel (assurées par un personnel de gestion) :

► Contacts utiles concernant les inscription à Grenoble IAE - INP, UGA :

	IAE Grenoble – Site de Grenoble	525 avenue Centrale - 38400 Saint-Martin-d'Hères		
	Mention : Comptabilité, Contrôle, Audit			
	Comptabilité, Contrôle, Audit (Formation initiale) – M1	Contact : cca-m1@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 58		
~	Comptabilité, Contrôle, Audit (Formation initiale) – M2	Contact: cca-m2cca@grenoble-iae.fr / 04 56 52 78 59		
MASTER	Mention : Contrôle de gestion et audit organisationnel			
	Contrôle de gestion et audit organisationnel (Formation initiale) – M1	Contact : cgao-m1@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 58		
	Contrôle de gestion et audit organisationnel (Formation initiale) – M2	Contact: cgao-m2acg@grenoble-iae.fr / 04 56 52 89 71		
	Contrôle de gestion et audit organisationnel (Alternance) – M2	Contact: cgao-m2acg-alternance@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 63		
	Contrôle de gestion et audit organisationnel (Formation continue) – M2	Contact: cgao-m2acg-fc@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 63		





Mention : Design de transition			
Design de transitions – M1	Contact: design-m1@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 57		
Design de transitions – M2	Contact: design-m2@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 57		
Mention : Entrepreneuriat et management de projets			
Business développement et accompagnement (Formation Continue Alternance) – M2	Contact: entrepreneuriat-m1@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 63		
Entrepreneur (Formation initiale) – M2	Contact: entrepreneuriat-m2@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 63		
Entrepreneuriat et management de projet (Formation initiale) – M1	Contact: entrepreneuriat-m1@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 37		
Mention : Finance			
Advances in finance and accounting – in English (Formation initiale) – M1	Contact: finance-m2afa@grenoble-iae.fr /04 76 82 59 34		
Finance (Formation initiale) – M1	Contact: finance-m1@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 58		
Finance d'entreprise et gestion des risques (Formation initiale) – M2	Contact: finance-m2fegr@grenoble-iae.fr / 04 56 52 89 71		
Finance quantitative (Formation initiale) – M2	Contact: finance-m2fq@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 58		
Mention : Gestion de production, logistique, achats			
Gestion de production, logistique, achats (Formation initiale) – M1	Contact: gpla-m1@grenoble-iae.fr / 04 56 52 78 59		
Management de la chaîne logistique (Alternance) – M2	Contact: gpla-m2mcl-alternance@grenoble-iae.fr / 04 76 82 56 02		
Management de la chaîne logistique (Formation continue) – M2	Contact: gpla-m2mcl-fc@grenoble-iae.fr / 04 76 82 56 02		
Management stratégique des achats-DESMA (Alternance) – M2	Contact: iae-desma-alternance@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 82 56 02		
Management stratégique des achats-DESMA (Formation continue) – M2	Contact: iae-desma-fc@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 82 56 02		
Mention : Gestion des Ressources Humaines			
Gestion des ressources humaines (Formation initiale) – M1	Contact : rh-m1@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 57		
Management stratégique des ressources humaines (Formation initiale) – M2	Contact: grh-m2rh@grenoble-iae.fr / 04 76 82 78 57		
Management stratégique des ressources humaines (Alternance) – M2	Contact: grh-m2rh-alternance@grenoble-iae.fr / 04 76 82 59 37		
Management stratégique des ressources humaines (Formation continue) – M2	Contact: grh-m2rh-fc@grenoble-iae.fr / 04 76 82 59 37		
Mention : Management de l'innovation			
Pilotage de projets et valorisation (Alternance) – M2	Contact : mit-m2ppv-alternance@grenoble-iae.fr		
Pilotage de projets et valorisation (Formation continue) – M2	Contact : mit-m2ppv-fc@grenoble-iae.fr		





Mention : Management des systèmes d'information				
Advanced ReseArch in Management of Information Systems – in English (Formation initiale) – M2	Contact: msi-m2aramis@grenoble-iae.fr / 04 76 82 59 34			
Intelligence de données (Formation initiale) – M2	Contact: msi-m2id@grenoble-iae.fr / 04 76 82 54 85			
Management des systèmes d'information (Formation initiale) – M1	Contact : msi-m1@grenoble-iae.fr / 04 76 82 54 85			
Mention : Management et administration des entreprises (MAE)				
Applied Corporate Management – in English (Formation initiale) – M2	Contact: mae-m2im@grenoble-iae.fr / 04 76 82 59 34			
Management et administration des entreprises (Formation continue) – M1	Contact : mae-m1-fc@grenoble-iae.fr			
Manager double compétence (Formation initiale) – M2	Contact: mae-m2mae@grenoble-iae.fr / 04 76 82 54 76			
Manager double compétence (Formation continue) – M2	Contact : mae-m2mae-fc@grenoble-iae.fr			
Mention : Management Public				
Management Public (Formation initiale) – M2	Contact: management-m2public@grenoble-iae.fr / 04 76 82 54 76			
Mention : Marketing, vente				
Communication marketing et digitale – M1	Contact :			
Customer relationship marketing Communication marketing et digitale) – M1	Contact: iae-marketing-mercuri@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 82 54 70			
Customer relationship marketing Communication marketing et digitale) – M2	Contact: iae-marketing-mercuri@univ-grenoble-alpes.fr / 04 76 82 54 70			
Ingénierie marketing des marques (Formation initiale) – M2	Contact: marketing-m2im@grenoble-iae.fr / 04 76 82 54 85			
Le quanti : research and data intelligence for Marketing – in English (Formation initiale) – M2	Contact: marketing-m2quantiarm@grenoble-iae.fr / 04 76 82 59 34			
Marketing digital et consommateur connecté (Alternance) – M2	Contact: marketing-m2mdc-alternance@grenoble-iae.fr / 04 76 82 54 75			
Marketing digital et consommateur connecté (Formation continue) – M2	Contact: marketing-m2mdc-fc@grenoble-iae.fr / 04 76 82 54 75			
Marketing, vente (Formation initiale) – M1	Contact: marketing-m1@grenoble-iae.fr / 04 76 82 83 35			
IAE Grenoble – Site de Valence	51 rue Barthélémy de Laffemas - 26000 VALENCE			
Mention : Comptabilité, Contrôle, Audit				
Comptabilité, Contrôle, Audit (Formation initiale) – M1	Contact: cca-m1-valence@grenoble-iae.fr / 04 75 41 97 72			
Mention : Contrôle de gestion et audit organisationnel				
Contrôle de gestion et audit organisationnel (Formation initiale) – M1	Contact: cgao-m1-valence@grenoble-iae.fr / 04 75 41 97 72			







	Mention : Finance			
	Banque et finance (Alternance) – M2	Contact: finance-m1-valence@grenoble-iae.fr / 04 75 41 97 72		
	Banque et finance (Formation continue) – M2	Contact: finance-m2bf-fc@grenoble-iae.fr / 04 75 41 97 72		
	• Finance (Formation initiale) – M1	Contact: finance-m2bf-alternance@grenoble-iae.fr / 04 75 41 97 72		
	Mention : Marketing, vente			
	Marketing digital et consommateur connecté (Alternance) – M2	Contact: marketing-m1-valence@univ-grenoble-alpes.fr / 04 75 41 97 70		
	Marketing, vente (Formation initiale) – M1	Contact: marketing-m2com-alternance@grenoble-iae.fr / 04 75 41 97 70		
	IAE Grenoble – Site de Grenoble	525 avenue Centrale - 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES		
	Mention : Licence Economie-Gestion			
	Management (L3)	Contact: I3-management@grenoble-iae.fr / 04 78 82 78 79		
	Comptabilité, Contrôle, Audit (L3)	Contact: 13-management@grenoble-lae.11 / 04 / 8 82 / 8 / 9		
Ж	Mention : Assurance, banque, finance : chargé de clientèle			
LICENCE	Management financier et marketing des services (Licence Professionnelle)	Contact : pro-abf@grenoble-iae.fr / 04 76 82 81 44		
	Mention : Commerce et distribution			
	Distrisup management (Licence Professionnelle)	Contact : pro-distrisup@grenoble-iae.fr / 04 76 82 81 44		
	Mention : Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration			
	Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration (Licence Professionnelle)	Contact : lpro-ogehr@grenoble-iae.fr / 04 76 82 81 44		
	IAE Grenoble – Site de Valence	51 rue Barthélémy de Laffemas - 26000 VALENCE		
LICEN	Management (L3)	Contact: I3-management-valence@grenoble-iae.fr / 04 75 41 97 87		
7	Comptabilité, Contrôle, Audit (L3)			





Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

L'inscription administrative est conditionnée par **l'acquittement préalable** de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

La CVEC est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·e·s et à conforter les actions de prévention et l'éducation à la santé réalisées à leur intention ». Cette CVEC a donc pour objectif de favoriser le développement de services qui peuvent être utiles aux étudiant·e·s dans leur quotidien et leur établissement ainsi que de prestations offertes par le CROUS de leur académie d'inscription.

Il s'agit d'une **contribution** (*taxe*) et <u>non d'une cotisation</u> ⇒ elle n'ouvre donc pas de droit à des prestations dont c'est la finalité d'une cotisation mais consiste en une participation à la politique de vie étudiante menée à la fois par l'établissement d'inscription et le CROUS.

La CVEC est obligatoire et doit être acquittée chaque année, conformément aux conditions suivantes :

CARACTERISTIQUES DE LA CVEC				
Combien ?	Combien ? 95 € pour l'année universitaire 2022-2023			
Quand ?	Quand ? Avant de pouvoir procéder à toute inscription ou réinscription administrative dans un établissement d'enseignement supérieur			
Où ?	http://cvec.etudiant.gouv.fr			
Comment ?	 Paiement en ligne, par carte bancaire ou Paiement en espèces auprès d'un guichet de La Poste (5 € de frais à votre charge) => une facture est générée et vous est transmise pour identifier votre paiement 			
Oui 2	TOU·TE·S les étudiant·e·s devant s'inscrire en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur sont ASSUJETTI-E·S à la CVEC, y compris les étudiant·e·s bénéficiaires de bourses (du gouvernement français (BGF), d'un gouvernement étranger, versées par une structure privée telle qu'une Fondation) Sont exonéré·e·s: • Les étudiant·e·s bénficviant de bourses: • sur critères sociaux (bourses gérées par le CROUS) • du gouvernement français (BGF) • Les réfugié·e·s • Les bénéficiaires de la protection subsidiaire • Les personnes enregistrées en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire			
Qui ?	CAS PARTICULIERS			
	ASSUJETTI-E-S = CVEC obligatoire	NON ASSUJETTI-E-S = pas de CVEC		
	 Etudiant-e inscrit-e en formation initiale par la voie de l'apprentissage : possibilité de demander son remboursement à l'employeur Etudiant-e inscrit-e en CPGE : paiement ou exonération en fonction de votre situation 	- Etudiant-e inscrit-e en formation continue - Etudiant-e inscrit-e en échange international : → uniquement si la période de mobilité en France en cours d'année universitaire se fait dans le cadre d'une convention passée entre l'établissement d'origine et l'établissement d'enseignement supérieur français		

En cas d'inscription à plusieurs formations au titre de la même année universitaire, la CVEC n'est due que lors de la 1ère inscription.

Le paiement ou l'exonération justifiée de la CVEC donne lieu à la délivrance d'une **ATTESTATION** à fournir à <u>l'établissement d'enseignement supérieur</u> dans lequel se fait l'inscription administrative : cette dernière ne pourra pas être finalisée sans cette attestation !

→ Couverture santé : Sécurité Sociale et Assurance complémentaire

Sécurité Sociale

En France, les frais de santé sont globalement bien pris en charge par le système d'Assurance Maladie national : la Sécurité Sociale.

L'affiliation à Sécurité Sociale française est gratuite et obligatoire.

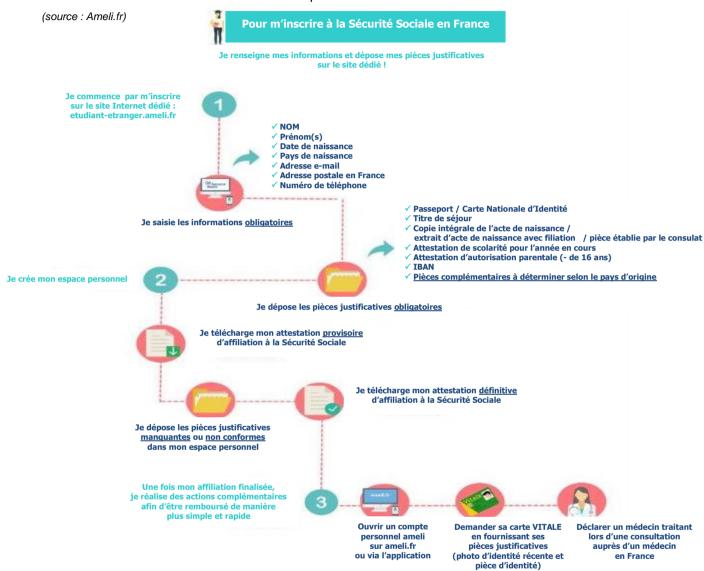






Concernant les ressortissants extracommunautaires, l'obligation d'affiliation porte sur les séjours de plus de 3 mois, sauf s'il existe un accord bilatéral entre la France et le pays d'origine.

C'est le cas de tous les états membres de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen, de la Suisse et du Québec : des démarches sont donc à entreprendre avant l'arrivée en France.



Assurance complémentaire santé (ou Mutuelle complémentaire santé)

La souscription à une Complémentaire Santé est <u>fortement recommandée</u> pour assurer le remboursement complémentaire des frais de santé qui ne seraient pas pris en charge par la Sécurité Sociale.

Exemple:







Pour bénéficier d'une complémentaire Santé, si ce n'est pas déjà le cas, il est possible d'en souscrire une en s'en acquittant directement auprès de l'organisme de son choix.

Les organismes de mutuelles étudiantes (HEYME - LMDE - SMERRA) proposent plusieurs contrats dont il est possible de consulter le détail en se reportant aux sites Internet dédiés suivants :

- https://heyme.care/fr/mutuelle
- https://www.lmde.fr/
- https://smerra.fr/11-complementaires-sante



Inscription des étudiants étrangers et des collectivités d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie et Wallis-et-Futuna) à la Sécurité Sociale :

https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/

Documents à fournir

Le récapitulatif des pièces à fournir est accessible sur Internet à l'adresse suivante :

https://www.grenoble-inp.fr/fr/formation/iim-pieces-a-fournir-lors-de-l-inscription-ou-de-la-reinscription

→ Responsablité Civile « Vie privée »

Une assurance Responsabilité Civile « Vie privée » est indispensable pour les dommages qui peuvent involontairement être causés à des tiers dans le cadre de sa vie privée.

Une attestation relative à cette assurance sera exigée par tout organisme susceptible d'offrir un accueil en stage. Un engagement à souscrire une assurance responsabilité civile qui doit couvrir l'intégralité de l'année universitaire est donc requis.

Cet engagement concerne également le renouvellement de cette assurance si, en cours au moment de l'inscription, elle arrive à son terme avant la fin de l'année universitaire afin que les conditions de couverture soient garanties en conséquence pour l'intégralité de l'année en question.

Si aucune assurance Responsabilité Civile « Vie privée » n'est déjà souscrite au moment de l'inscription administrative, il est possible de s'adresser directement et librement à l'organisme de son choix dont l'offre serait la plus adaptée à ses besoins : de nombreux organismes proposent ce type de contrats d'assurance de responsabilité civile , tels que les mutuelles étudiantes, les banques et les compagnies d'assurances.



- D'autres contrats d'assurance, comme l'assurance multirisques habitation, pouvant inclure la garantie Responsabilité Civile « Vie privée », il est préférable d'en faire la vérification auprès de son assureur afin d'éviter les doublons!
- Coût de l'assurance Responsabilité Civile: entre 16 et 35 euros par personne et par an.